

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le **DIX HUIT OCTOBRE DEUX MILLE DIX SEPT à NEUF HEURES**, l'Assemblée Générale annuelle de la Commission Locale d'Information de Soulaines s'est réunie sous la présidence de Monsieur Philippe DALLEMAGNE, Vice-Président.

Étaient présents : DALLEMAGNE Ph. – AUDIGE J. – BARROIS J.M. – BERGERAT D. – CHAUCHEFOIN D. – CHEVALLIER M. – CORDIER D. – COURTILLIER R. – DARNET B. – DEMATONS D. – DEMATONS P. – DENIZET F. – FROMONT C. – GERARD G. – GOMES F. – GUERITTE M. – JOBARD P. – LIEVRE Ph. – MANDELLI C. – MARNAT M. – MATHIEU B. – MATRION F. – MATRION M. — PESME J. – SALAUN J.P. – SOILLY B. – VERDIN G.

Pouvoirs : de FRISON P. à DALLEMAGNE Ph. – de BREVOT B. à BERGERAT D. – de GUENE C. à JOBARD P. – de MALAGNOUX S. à LIEVRE Ph.

Absents excusés : PICHERY Ph. – BARROY R. – BESSON-MOREAU G. – BREVOT B. – CONVERS S. – CORNUT-GENTILLE F. – FRISON P. – GUENE C. – HUARD L. – MALAGNOUX S. – MONNIER D. – RIGOLLOT M.N.

Étaient absents : BAROIN F. – BORDE Ph. – DOUET F. – DUSSAUSOIS E. – FERLET O. – GATEAU O. – RICHARD B. – ROBERT-DEHAULT E. – TOMASINI D. – VAN RECHEM M. – ZIABKO MORENO A.

Le Vice-président constate que VINGT-SEPT membres à voix délibératives sur CINQUANTE sont présents et que QUATRE membres ont donné leur pouvoir. Il déclare alors le quorum atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise. Il constate que les élus ne sont pas présents lors de cette Assemblée Générale et qu'un seul est représenté.

Le Vice-Président rappelle à l'Assemblée Générale l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activités 2016 de la CLI
- Election membres du Conseil d'administration
- Budget 2017
- Adhésion à l'ANCCLI et désignation des représentants
- Etude Sanitaire
- Bilan de l'Activité 2016 de l'ANDRA (Réunion Publique)

I. Approbation du rapport d'activités 2016

1) M. Bernard MATHIEU, Président de la Commission Communication, présente les différentes activités de la CLI pour l'exercice 2016 :

- 11 Mars 2016 : Visite des CI2A
- 22 Avril 2016 : Bureau et CA
- 05 Juillet 2016 : Assemblée Générale
- 16 au 18 Novembre 2016 : Voyage d'étude

16 membres de la CLI sont partis dans la Manche, ils ont visité le CNPE de Flamanville, l'usine de retraitement AREVA – La Hague et le Centre de Stockage de la Manche. Les voyages d'étude sont des éléments d'information qui viennent enrichir les analyses et les débats.

- 14 Décembre 2016 : Assemblée générale / réunion publique

L'ensemble de ces éléments constituant le rapport d'activités 2016 ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée. L'Assemblée, après avoir délibéré,

A l'unanimité : 31

APPROUVE, le rapport d'activités 2016,
AUTORISE le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

2) M. Gilles GERARD, Président de la Commission Environnement et Trésorier, présente le rapport financier 2016 :

RESULTATS 2016

RECETTES	28 180,99 €
Subvention CCS / CD 10	16 000,00 €
Subvention ASN	11 631,00 €
Autres produits financiers	549,99 €

Résultats année 2016	
Excédent	7 930,36 €
Solde en caisse au 31/12/2016	
Compte courant	26 086,01 €
Livret	73 882,78 €
TOTAL	99 968,79 €

DEPENSES	20 250,63 €
Secrétariat CLI	6 500,00 €
Maintenance site internet	118,80 €
Honoraires	1 212,00 €
Frais postaux	240,00 €
Fournitures administratives	188,98 €
Services bancaires	90,00 €
Réception	1 351,76 €
Voyages et déplacements	10 549,09 €

L'ensemble de ces éléments constituant le rapport financier 2016 ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée. L'Assemblée, après avoir délibéré,

A l'unanimité : 31

APPROUVE, le rapport financier 2016,
AUTORISE le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

3) Le Vice-Président présente le rapport moral 2016 :

« Lorsque qu'elles discutent avec un exploitant, les CLI portent toujours un regard exigeant sur la notion de transparence et sur les pratiques qui s'y rapportent. C'est ce même regard qu'il convient de porter sur les deux études toujours en cours à notre plus grand regret.

Tout d'abord, l'étude sanitaire des populations des départements de l'Aube et de la Haute Marne vivant à proximité du Centre de Stockage de l'Aube portée par l'InVS devenu Santé Publique France (SPF). Le planning initial prévoyait une présentation des résultats en décembre 2014. Depuis fin 2015, SPF a été régulièrement relancé (y compris pour participer à la réunion publique organisée le 14 décembre 2016). Les résultats seraient « dans le processus de validation inhérent à SPF » selon l'épidémiologiste Candice Roudier chargée de l'étude. Personne ne peut se satisfaire d'un tel écart au planning proposé.

Ensuite concernant le volet bio surveillance du référentiel de données en construction, l'année 2014 (année 2 du projet) avait été neutralisée pour cause de matière première insuffisante. Les résultats concernant les prélèvements opérés en 2015 devaient être restitués courant 2016. Toutefois, ils ne sont que partiellement disponibles puisque l'IRSN (laboratoire intervenant pour le compte de l'ACRO) a connu une panne de spectromètre de masse (novembre 2016) et un souci d'étanchéité sur un prélèvement (miel – février 2017) qui nécessite que l'échantillon soit remplacé « en stockage pour une décroissance en 3He pour une durée de 4 mois classique ». Le constat est le même, nous ne pouvons-nous satisfaire de ses écarts au planning annoncé.

Malgré tout, cette année 2016 aura connu quelques satisfactions comme le voyage d'études proposé aux membres de la CLI de Soulaines qui a permis de découvrir les installations suivantes :

- Centre de retraitement – AREVA La Hague
- Centrale nucléaire de Flammanville et le chantier EPR - EDF
- Centre de stockage de La Manche – ANDRA

Les membres de la CLI ont pu ainsi mieux appréhender la classification des différentes catégories de déchets radioactifs en fonction de leur niveau de radioactivité et de leur durée de vie. Cette connaissance est essentielle pour identifier les différentes filières dédiées à chaque catégorie de déchets radioactifs : retraitement, incinération, entreposage et stockage. Ce voyage a été aussi ponctué de nombreux échanges avec des élus locaux. Il s'agissait d'appréhender la notion de territoire, de son aménagement et de son attractivité tout en partageant un point commun : accueillir au moins une installation nucléaire de base.

Nécessité de s'informer et de se former pour mieux informer

L'objectif d'un tel voyage d'études n'est pas à terme de constituer une assemblée de médecins. Mais il s'agit que chacun, tout en préservant la diversité et la pluralité qui font la richesse des CLI, puisse disposer d'éléments d'information et d'appréciation qui viennent enrichir les réflexions et les débats qui sont tenus au sein de notre CLI.

Enfin, les comptes de la CLI de Soulaines sont sains. Une approche pluriannuelle confirme cette année

encore que l'Autorité de Sûreté Nucléaire subventionne la CLI pour environ la moitié de ses dépenses. Pour rappel, les autres sources de financement sont le Conseil départemental de l'Aube (10 000 € par an) et la Communauté de Communes de Vendevre - Soulaines (6 000 € par an). Il est important cette année d'insister sur le financement des CLI et la fantomatique fraction de la taxe sur les installations nucléaires de bases prévue par la loi TSN de 2006. L'Etat français a imposé au CLI d'honorer de nouvelles obligations, à périmètre financier constant, avec l'organisation d'au moins une réunion publique par an. La CLI de Soulaines a tenu une assemblée générale publique le 14 décembre 2016.

La question de la publicité des assemblées générales de la CLI de Soulaines se pose très clairement. Une modification de l'article 6 du règlement intérieur en ce sens pourrait être proposée en 2017. »

L'ensemble de ces éléments constituant le rapport moral 2016 ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée. L'Assemblée, après avoir délibéré,

A 1 voix CONTRE, 0 ABSTENTION et 30 voix POUR

APPROUVE, le rapport moral 2016,
AUTORISE le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

II. Budget prévisionnel 2017

Monsieur Gilles GERARD, Président de la Commission Environnement et Trésorier, présente le budget prévisionnel pour l'année 2017.

BUDGET PREVISIONNEL 2017

RECETTES	34 500 €
Subvention CCVS	6 000 €
Subvention CD10	12 000 €
Subvention ASN	2 000 €
Fonds propres CLI SOULAINES	14 500 €

DEPENSES	34 500 €	
Secrétariat CLI	13 000 €	
Maintenance site internet	120 €	
Honoraires	1 176 €	
Frais postaux	240 €	
Fournitures administratives	100 €	
Services bancaires	90 €	
Réception	1 000 €	
Déplacements	2 884 €	
Étude ACRO	Volet abeilles	1 890 €
Plantation d'arbres fruitiers		
Communication	10 000 €	
Réunion publique	2 500 €	
Adhésion ANCCLI	1 000 €	

Le Vice-Président précise que le poste de dépense se rapportant au secrétariat de la CLI a été doublé. En effet, le Conseil d'Administration a décidé d'employer une secrétaire à raison de 0.5 ETP (avant : 0.25 ETP), l'objectif étant de développer la communication de la CLI. Il est précisé que l'ASN ne finance plus les frais de secrétariat.

La subvention de l'ASN en 2017 est de 2000€, mais considérée sur 6 exercices, elle représente 45.38% des dépenses de la CLI de Soulaines.

III. Election des membres du Conseil d'Administration

Le Vice-Président fait part des démissions du Conseil d'Administration, de M. ENCINAS L., membre du Collège des Elus et de M. JOFFRIN G., membre du Collège du monde économique et des personnalités qualifiées. Il convient de procéder à des élections.

Se présentent :

- Monsieur Philippe LIEVRE pour le collège des élus ;
- Monsieur Raymond COURTILLIER pour le collège du monde économique et des personnalités qualifiées.

Les candidatures ont été soumises au vote de l'Assemblée. L'Assemblée, après avoir délibéré,

A l'unanimité : 31

DECIDE de proclamer les membres du conseil d'administration suivants élus :

- M. Philippe LIEVRE,
- M. Raymond COURTILLIER.

Les deux démissionnaires étant également membres du Bureau et conformément aux statuts de la CLI (Article 7), le Conseil d'administration élira en son sein les membres du Bureau dont les postes sont actuellement vacants.

IV. Adhésion à l'ANCCLI et désignation des représentants

1. Adhésion à l'ANCCLI

Le Vice-Président rappelle le coût à l'adhésion à l'ANCCLI : 1000€

Une dépense qui permettra à la CLI de Soulaines d'obtenir :

- Un réseau / des partenaires
- Une représentation nationale et internationale
- Une ressource documentaire / un partage d'expériences

De plus, toutes les CLI adhèrent actuellement à l'ANCCLI sauf la CLI de Soulaines.

L'adhésion à l'ANCCLI a été soumise à l'approbation de l'Assemblée. L'Assemblée, après avoir délibéré,

A l'unanimité : 31

APPROUVE, l'adhésion à l'ANCCLI,
AUTORISE le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

2. La désignation des représentants

Les membres de la CLI, constatant qu'il n'y a qu'une seule candidature au sein des collèges des Elus, des Organisations Syndicales, et du Monde économique et des personnalités qualifiées, décident à l'unanimité de ne pas recourir au vote à bulletin secret pour désigner les représentants de ces collèges de la CLI de Soulaines qui siègeront à l'ANCCLI.

Les candidatures des collèges des élus – M. DALLEMAGNE, des organisations syndicales – M. MATHIEU, et du monde économique et des personnalités qualifiées – M. AUDIGE, ont été soumises au vote de l'Assemblée.

L'Assemblée, après avoir délibéré,

A l'unanimité : 31

DECIDE de proclamer les représentants suivants élus :

M. Philippe DALLEMAGNE, membre du collège des Elus ;

M. Bernard MATHIEU, membre du collège des Organisations Syndicales ;

M. Joël AUDIGE, membre du collège du Monde économique et des personnalités qualifiées.

S'agissant du vote pour le représentant du collège des Associations de protection de l'environnement, et après dépouillement des bulletins de vote :

1 vote nul, 22 voix pour M. Daniel BERGERAT, 8 voix pour M. Michel GUERITTE

M. Daniel BERGERAT a été désigné représentant du collège des Associations de protection de l'environnement de la CLI de Soulaines qui siègera à l'ANCCLI.

V. Etude Sanitaire

Après les différentes relances réalisées en 2016 et 2017, les résultats de l'étude sanitaire menée par l'InVS devenu Santé Publique France (SPF) ne sont toujours pas disponibles.

Le Vice-Président confirme que nous ne pouvons nous satisfaire des écarts au planning annoncé, et c'est en ce sens qu'il interviendra auprès de Monsieur le Sous-Préfet de Bar-sur-Aube.

VI. Bilan de l'activité 2016 de l'ANDRA

Le bilan de l'activité 2016 de l'ANDRA sera présenté par M. Patrice TORRES, Directeur des Centres de Stockage de l'Aube, lors de la Réunion Publique annuelle de la CLI de Soulaines qui suivra l'Assemblée Générale de ce jour.

VII. Questions et informations diverses

Extrait des conclusions de l'ACRO :

« Cette étude s'inscrit dans la démarche initiée en 2007 par la CLI de Soulaines, d'une construction d'un référentiel de connaissance permettant d'évaluer au fil des années l'impact des activités de stockage du centre CSFMA de l'Aube.

Ce quatrième volet avait pour objectif de tester la faisabilité de la mise en place d'une bio-surveillance par les abeilles et d'en évaluer la pertinence.

Les résultats obtenus montrent l'absence d'impact radiologique quantifiable lié à l'activité du centre de stockage de l'Aube dans les produits de la ruche collectés aux abords du site.

Les niveaux observés pour les radionucléides émetteurs gamma et le tritium organiquement lié, sont conformes aux niveaux attendus dans des zones non influencées par l'activité humaine.

Les résultats des mesures effectuées dans les différents produits de la ruche montrent que le pollen constitue un bon « indicateur » de la qualité de l'environnement, c'est-à-dire, représentatif de ce qui peut être observé dans les autres composantes environnementales (eaux de surface, air, végétaux, etc.). C'est également le cas de la cire qui peut également offrir l'avantage d'accumuler sur plusieurs années les éléments présents dans la nature. D'autres études montrent que la propolis offre également cet avantage, même s'il n'a pas été possible de le vérifier dans le cadre de cette étude, faute de quantité de matière suffisante.

On notera par contre que les niveaux de tritium organiquement lié (TOL) obtenus dans les miels peuvent varier notablement en fonction de la date de récolte et de leurs origines botaniques. C'est pourquoi, le miel ne semble pas être la matrice la plus adéquate pour effectuer une surveillance du tritium dans l'environnement. »

Le Vice-Président relève que c'est une étude intéressante qui serait à reproduire par d'autres CLI.

Il précise qu'une nouvelle campagne de prélèvements (construction du référentiel de connaissances) devra être conduite en 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h15.

Le, 18 octobre 2017
Le Vice-Président de CLI de Soulaines,
Ph. DALLEMAGNE

